

vésicale, en plaçant le patient sous l'influence du chloroforme. Notre malade refusa.

Après avoir injecté une solution de cocaïne, le Dr X tenta de passer l'explorateur métallique. Il fut impossible de réussir. Il ne put pas vaincre le spasme probablement dû à une irritation partie de la région uréthro-cervicale.

Une heure après cette tentative, le malade eut une crise terrible. La douleur était des plus violentes dans tous les organes des voies urinaires.

Le lendemain, nous faisons une instillation de 20 à 30 gouttes d'une solution de sublimé au 175000 au moyen d'un instillateur à petit calibre. Le malade ne ressentit d'abord aucun malaise.

Mais une heure après cette instillation survint encore une crise terrible. Au prix des efforts les plus constants, le patient finissait par rendre quelques gouttes d'urine.

Était-il possible d'incriminer l'explorateur métallique ou la solution de sublimé ?

Avec le consentement de notre patient, le 5 août, quelques gouttes d'eau bouillie furent instillées. Même crise une heure après !

Notre confrère fut assez heureux de constater le bacille de Koch dans l'urine de notre patient.

Ce pauvre malade était donc tuberculeux. Il n'y a aucune tare héréditaire dans la famille. Et puis nous pouvions, dans notre cas, éliminer les causes générales et prédisposantes de la tuberculose des voies urinaires : le froid, les excès de fatigue, de boisson, la blennorrhagie.

Comment expliquer l'entrée du tubercule dans les voies urinaires ?

Le bacille a dû être véhiculé par voie sanguine. Comment